



FICHE D'INSCRIPTION POUR LA RENTREE SPORTIVE 2023– 2024

Pour permettre l'inscription au Club de l'AS FOURCHAMBAULT et l'adhésion à la FFT, il est nécessaire de renseigner les informations ci-après :

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP Commune

Téléphone fixe : Mobile:

Adresse de messagerie :

Tarifs ::

<input type="checkbox"/> Personne licenciée à l'ASF Tennis à la saison précédente (saison 2023) 35 € <small>(Somme correspondant au montant que le club verse à la FFT)</small>	<input type="checkbox"/> Personne non licenciée à l'ASF Tennis à la saison précédente (saison 2023) 70 €
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les licenciés qui le souhaiteront, jeunes ou adultes, pourront suivre des **cours auprès d'une monitrice brevetée d'Etat**, tout au long de l'année, sur les installations du club.
 Les inscriptions pour ces cours seront à prendre et à régler directement auprès de la monitrice brevetée d'Etat : Bernadette MONTILLON .

Je soussigné Nom Prénom

- reconnais que l'adhésion au Club entraîne **l'acceptation du règlement intérieur** de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT),
- reconnais avoir conscience des **risques inhérents à la pratique sportive** et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence,
- reconnais avoir été **averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires** proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel,
- **autorise le Club**, pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison en cours, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du club).

TSVP

L'adhésion au Club entraîne *de facto* l'adhésion du membre à la Fédération Française de Tennis, (dont ses organes déconcentrés, Ligue de Bourgogne et Comité de la Nièvre)

Le Club et la FFT pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour des finalités fédérales (notamment l'envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le Club et la FFT.

Par ailleurs, acceptez-vous de recevoir des propositions commerciales de la part de la FFT (billetteries pour RG et le BNP Paribas master, ...) et de ses partenaires : OUI NON

En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi " Informatique et Libertés " du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser :

✉ au Club, à **BOURDILLAT Jean-Pierre** 79 route de Corcelles 58180 MARZY jpbourdillat@copiefax.fr
✉ à la FFT service " organisation et systèmes d'information " : fft@fft.fr / 2, avenue Gordon Bennett – 75016 Paris].

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Date :

Signature (du représentant légal si mineur) :

Bulletin d'inscription à retourner à **BOURDILLAT Jean-Pierre** 79 route de Corcelles 58180 MARZY, accompagné du règlement.